



VILLE DE
NAMUR

CHAPITRE

DEPARTEMENT
DU CADRE VIE
DCV

6



Département du Cadre de Vie

Composition du département

- 1 chef de département
- 1 agent administratif

Description du département

Trois services :

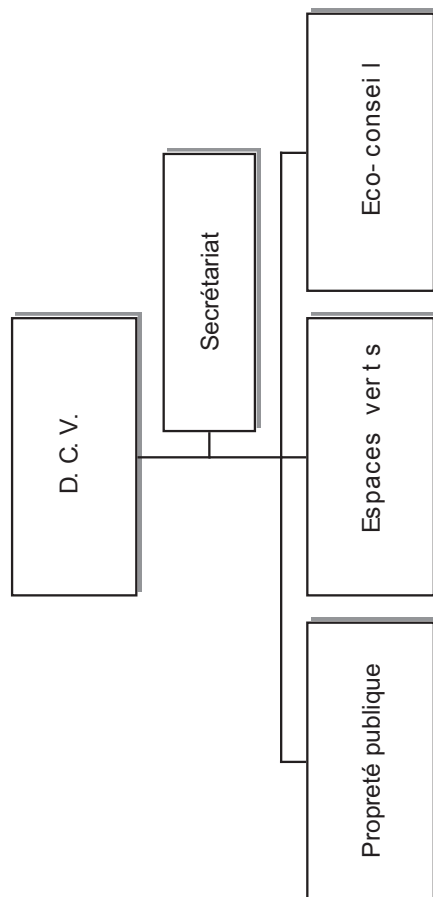
- Propreté publique
- Espaces verts
- Eco-conseil

Personnel – situation au 1^{er} janvier 2012 :

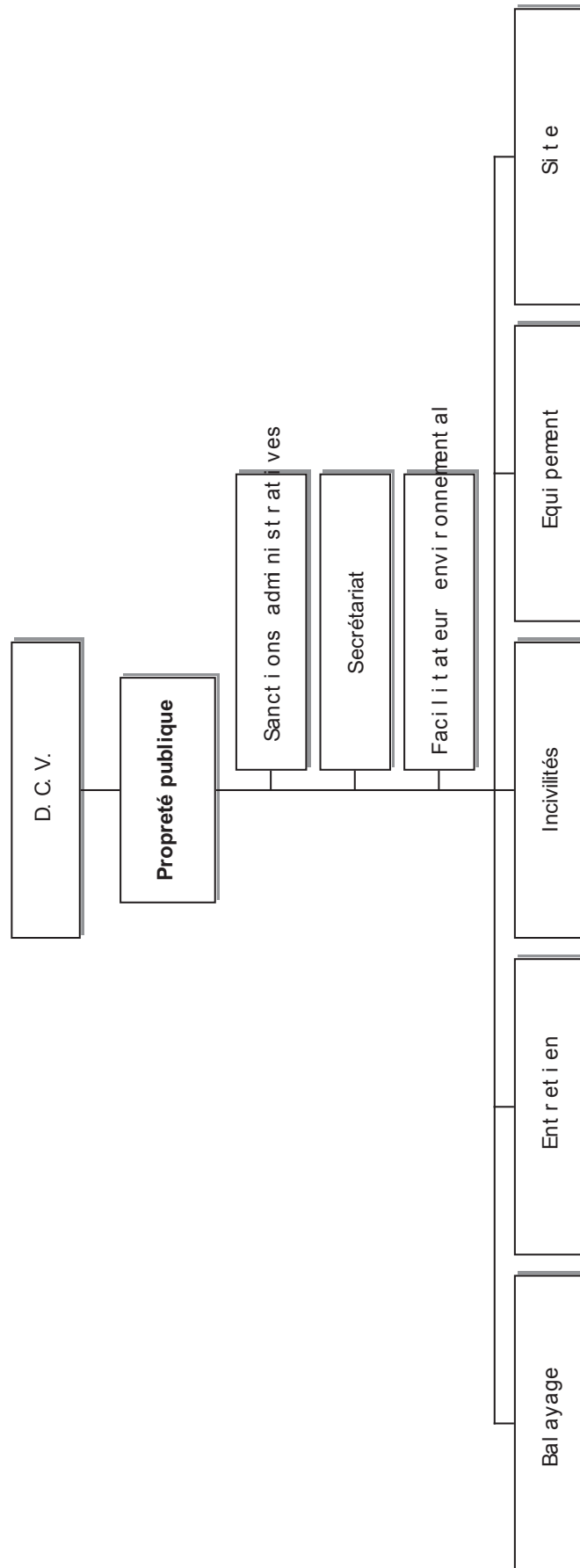
- 15 agents techniques
- 8 agents administratifs (dont 1 agent sous contrat WinWin)
- 140 ouvriers (130 agents Ville dont 22 agents sous contrat WinWin, 9 agents sous statut articles 60 et 4 CAP), plus 8 agents GAU et 12 agents BEP

Evolution structurelle en cours d'année : voir rubrique spécifique dans le descriptif des services.

Siège du DCV: rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin.



PROPRETE PUBLIQUE



1. Composition du service

Au 1^{er} janvier :

1 chef de bureau technique (A1)

1 agent « Sanctions administratives » (A2 – 4/5)

1 agent technique en chef (D10)

2 agents administratifs (D5 et D6)

1 facilitateur environnemental événement, sous contrat WinWin

86 ouvriers (66 agents Ville dont 18 agents sous contrat WinWin, 1 CAP et 4 agents sous statut articles 60, plus 8 agents GAU et 12 agents BEP)

Evolution structurelle en cours d'année – personnel ouvrier :

Fin de contrat des 19 agents sous statut WinWin

Fin de la convention Ville-BEP, dans le cadre des prestations de week-end

Fin du contrat CAP

Engagement de 2 agents administratifs affectés pour l'un à la problématique des événements (Facilitateur) et pour l'autre à la cellule Sanctions administratives

Engagement de 23 ouvriers

Départ d'un agent (mutation) en juin

Admission à la retraite de 2 agents

Perte d'un emploi sous statut article 60

2. Description du service

2.1. Sites d'implantation

haussée de Liège, 57 à 5100 Jambes ;

venue de Tabora, 21 (C.N.S.) à 5000 Namur (cellule Balayage).

La propreté publique est un élément primordial pour la qualité de vie des citoyens. Pour ce faire, c'est près d'une nonantaine de personnes (employés et ouvriers) qui y contribuent via notamment le nettoyage manuel et mécanique des voiries (balayeuses, motocrottes, aspirateurs urbains, ...), l'entretien des avaloirs, la vidange des bornes de propreté (poubelles publiques, cendriers urbains), le détagage, ...

2.2. Spécificité

Plusieurs équipes se partagent la journée en horaires de prestations différés

- En semaine:
 - 05h00 → 12h00
 - 07h45 → 16h15(30)
 - 12h00 → 20h00
- Week-end:
 - 05h00 → 9h00
 - 08h00 → 16h30
 - 13h00 → 16h00 (samedi)

2.3. Le service Propreté publique regroupe six cellules (au 1^{er} janvier 2012)

2.3.1. Cellule d'encadrement (11 agents)

Cellule qui se compose d'un Chef de Bureau technique, d'un agent « Sanctions administratives », d'un agent technique en chef, d'un facilitateur environnemental événementiel, de deux agents administratifs, d'un contremaître en chef ff et de quatre contremaîtres ff.

2.3.2. Cellule Balayage (17 agents dont 3 agents sous statut WinWin, 2 art 60 et 8 agents GAU)

Cellule qui a pour mission le balayage (manuel ou à l'aide d'aspirateurs urbains) du centre ville et des zones commerciales de Jambes et Saint-Servais (missions généralement à pied et aide de deux petites balayeuses de trottoirs).

2.3.3. Cellule Entretien (18 agents dont 4 agents sous statut WinWin)

Cellule qui a pour mission le balayage mécanique, l'entretien et le curage des avaloirs des voiries communales, et le lavage du centre ville et le balayage à l'aide d'aspirateurs urbains du centre commercial de Jambes. Depuis mai 2011, certaines voiries du SPW ont fait l'objet d'une convention de reprise d'entretien par les services communaux, et cette cellule en particulier.

2.3.4. Cellule Infractions (23 agents, dont 8 agents sous statut WinWin et 12 agents BEP)

Cellule qui a pour mission l'enlèvement des dépôts illicites, de l'affichage (pose et enlèvement de l'affichage illicite), de la lutte contre les tags et graffitis, du nettoyage des accotements et de l'entretien de la ville le week-end.

2.3.5. Cellule Equipement (17 agents dont 3 agents sous statut WinWin et 2 art 60)

Cellule qui a pour mission le placement, l'entretien et la vidange des bornes de propreté, des cendriers urbains et des totems distributeurs de sacs pour déjections canines. Elle a également pour mission l'entretien des aires des bulles à verre, l'entretien des canisettes et la lutte contre les nuisances canines.

2.3.6. Cellule Atelier Mécanique (6 agents)

Cellule qui a pour mission d'intervenir selon les cas, sur les véhicules engins et de faire face aux différentes réparations qui en découlent, d'assurer la gestion du pigeonier municipal, du magasin et de la tenue du stock des sacs poubelles payants.

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
DO 100/123-15	Sanctions administratives	24
DO 875/124AN-02	Lutte contre animaux-plantes nuisibles	138
DO 875/124AP-02	Action propreté	138
DO 875/124MT-02	Outillage environnement	138
DO 875/124NP-02	Fonctionnement nettoyage public	138
DO 876/124-02	Propreté publique – déchets	138
DO 876/124-06	Propreté publique – déchets – contrats	138
DO 877/124P-02	Entretien curage égouts	142
DE 875/744-51-20120081	Achat matériel nettoyage public	14

Article	Intitulé	Budget page
RO 040/363-03	Taxe propreté publique ménages	11
RO 040/363SB-16	Vente de sacs PMC	11
RO 040/363SP-16	Vente de sacs déchets ménagers	13
RO 040/363SO-16	Vente de sacs déchets organiques	13
RO 040/363-48	Taxe propreté publique commerces et prof. libérales	13
RO 100/380-03	Amendes administratives	21
RO 875/161-01	Enlèvement dépôts clandestins	139
RO 875/161-02	Vente produits usagés	139
RO 875/161-48	Produits divers – affichage – déchets fêtes	139
RO 876/161CP-48	Traitement déchets CPAS	139
RO 876/161ZP-48	Traitement déchets Zone Police	139
RO 876/465-48	Ristourne subvention prévention déchets	139

4. **Rapport d'activités**

S'agissant d'un service technique, où la cellule d'encadrement intervient systématiquement, compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline pas par cellule mais par mission.

4.1. **Poursuivre les actions en matière de lutte contre les graffitis et les tags**

- dans le cadre de l'enlèvement des tags et graffitis, dépôt de plainte systématique par le Chef du Département du Cadre de Vie auprès de la section tags et graffitis de la Police locale et enlèvement systématique des tags et graffitis sur la voie publique, le mobilier urbain, les immeubles, les édifices publics ou privés, ainsi que sur tout bien jouxtant ou visible du domaine public, sur l'ensemble du territoire communal (2 agents avec matériel spécifique)
- réalisation d'un reportage photographique avant et après chaque intervention et communication systématique à la Police locale

4.1.1. **Bilan des interventions**

- 2.700 interventions
- 2.658,50 m² de surfaces détaguées

4.2. **Limiter l'affichage sauvage**

- application des dispositions en matière d'affichage du règlement général de police (article 45 et 46)
- remise systématique du vade-mecum relatif à l'affichage sur la voie publique présentant les dispositions réglementaires précitées à tout organisateur d'événements par le service Gestion du domaine public et Sécurité (Département des Voies publiques)
- maintenance de la signalétique précisant les conditions d'utilisation sur les panneaux d'affichage associatif et d'expression citoyenne locale
- constat et enlèvement systématique de tout affichage illicite repéré sur le domaine public et application au besoin de sanctions administratives (bilan des interventions globalisé au point 4.9).

4.3. Gérer les poubelles publiques

- révision de l'article 71 du règlement général de police : adoption de dispositions spécifiques visant l'utilisation abusive des bornes de propreté (Conseil communal du 22 octobre)
- maintenance des bornes de propreté (quelque 2.700 unités) et remplacement des bornes accidentées, incendiées ou vandalisées
- installation de 100 bornes de propreté Prima Línea et 318 cuves de bornes de propreté acquises en 2011

4.4. Renforcer le nettoyage des voiries, filets d'eau, accotements, trottoirs et halages en zone urbaine et en périphérie

- nettoyage de l'ensemble des avaloirs de l'entité à concurrence de 2 à 3 fois par an. A noter que certaines voiries nécessitent un curage plus régulier des avaloirs vu leur configuration et le risque y lié (cuvette, végétation importante, ...)
- rappel systématique des dispositions concernant le nettoyage de l'espace public en cas d'événements organisés sur ou en dehors de la voie publique aux organisateurs, par le service Gestion du Domaine public et Sécurité, sur base de l'avis émis par le DCV lors de tout événement annoncé (article 73 du règlement général de police)
- suivi régulier de la convention relative à l'entretien par la Ville des filets d'eau, avaloirs et accotements sur les portions de voirie du SPW menant au centre ville, exclusivement dans les zones où la vitesse est limitée à 50 km/h, les trémies d'Omalius et du CAMET n'étant pas concernées
- participation à l'amélioration du réseau de toilettes publiques :
 - location systématique de toilettes mobiles lors de chaque événement organisé par le DCV
 - promotion des toilettes sèches à l'occasion de trois événements : portes ouvertes du service Espaces verts, à Vedrin, le 6 mai ; quartier zéro déchets, quartier de la place l'Illon, à Namur, les 14, 15 et 16 septembre ; marché aux anciennes variétés horticoles, place d'Armes, le 13 octobre
 - imposition systématique de la présence de toilettes lors de l'organisation de manifestations ou d'événements organisés par la Ville et/ou par des opérateurs extérieurs

4.5. Amélioration des équipements du service

Mises en services

- 2 véhicules mixtes en septembre (1DVE604 et 1DVE619)
- 3 camionnettes bâchées double cabine à benne basculante en novembre (1EFZ845, 1EFZ874 et 1EFZ753)
- 1 balayeuse (1CPR566)
- 1 camion porte-conteneurs (1ECG129)
- 4 chariots de balayage

Achat 2012 – mises en service en 2013

- 1 véhicule mixte pick up (1EPP486)
- 1 balayeuse (1END380)
- 1 compacteur (1ELY189)
- 1 remorque pour le transport des aspirateurs urbains
- 13 planimètres
- 1 compresseur pour l'atelier mécanique
- 1 hydro-gommeuse

- 11 totems (distributeur de sacs pour déjections canines)
- 6 désherbeurs thermiques

4.6. Sensibiliser le public à la nécessité du maintien de la propreté – certaines actions ont été menées en collaboration avec le service Eco-citoyen

- poursuite de la remise d'un kit d'accueil à tous les nouveaux arrivants sur Namur comprenant les informations utiles en matière de propreté et de gestion des déchets
- rappel régulier des devoirs de chaque citoyen dans les quartiers et rues sensibles en matière de propreté publique via le dépôt d'une lettre circulaire
- poursuite de la campagne de sensibilisation du grand public à la propreté publique sur le thème « mon environnement c'est du propre » lancée en 2009, via la réalisation et la diffusion régulière d'affiches thématiques :
 - janvier : l'utilisation raisonnée des bornes de propreté
 - mars : la propreté autour des bulles à verre
 - mai : le conditionnement des papiers-cartons pour la collecte en porte-à-porte
 - septembre : les solutions pour éviter la présence des déjections canines sur la voie publique
- poursuite de la diffusion de la brochure « Ensemble protégeons notre cadre de vie » présentant les différentes modalités de collecte des résidus, les outils mis à la disposition des citoyens et les sanctions administratives environnementales
- poursuite de la diffusion des folders de sensibilisation et d'information sur la gestion raisonnée des déchets à destination des populations de langues étrangères (albanais, arabe, russe et turc)
- mise à jour régulière du site du portail www.environnement-namur.be
- réalisation d'une campagne de sensibilisation à la propreté publique ayant pour thème l'entretien des trottoirs et filets d'eau. Campagne d'affichage à caractère humoristique – dessin de Pierre Kroll (édition et diffusion d'une affiche en 1.100 exemplaires et d'une carte de vœux en 7.500 exemplaires) - décembre
- collaboration avec le BEP Environnement et l'asbl Fost +, pour la réalisation et la diffusion du calendrier 2013 de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques – décembre
- soutien à des actions « propreté » menées à l'initiative de citoyens :
 - Malonne Clean Up, le 29 avril
 - Quartier O déchets, quartier des Ponts spiaux, les 14, 15 et 16 septembre, à l'occasion des Fêtes de Wallonie, notamment par la mise à disposition de deux toilettes sèches
 - action de nettoyage organisée dans le cadre du Contrat de rivière de la vallée de la Haute-Meuse, le 22 septembre
 - opération propreté au sein des carrières d'Asty Moulin, le 21 octobre

4.7. Poursuivre les campagnes de lutte contre les déjections canines

- maintenance des canisettes installées sur le territoire communal (nettoyage et désinfection) et sensibilisation des riverains afin de promouvoir leur utilisation
- maintenance des totems distributeurs de sacs pour déjections canines installés sur le territoire communal
- acquisition de 1.000.000 sachets spécifiques
- intervention d'une moto assurant la collecte des déjections canines plus particulièrement dans les espaces piétonniers et sur les halages

4.8. Tenter de résoudre les problématiques liées à la présence d'animaux en ville

- problématique des chats errants : action menée en collaboration avec le service Eco-conseil :
 - organisation d'une campagne de stérilisation des chats errants en deux phases : du 27 février au 13 juin et du 23 juillet au 03 août
 - désignation d'un vétérinaire dans le cadre d'un marché global de services passé par procédure négociée portant sur les exercices 2011 et 2013
 - 160 chats stérilisés (84 mâles et 76 femelles)
- poursuite du ramassage systématique des animaux morts sur la voie publique (animaux de compagnie et faune sauvage), dépôt au sein des installations du service Propreté publique, enlèvement régulier par une société agréée (Rendac) - Bilan : 331 unités (3 blaireaux, 182 chats, 8 chiens, 15 fouines, 7 furets, 4 lapins, 22 moutons, 47 renards et 43 autres)
- problématique des pigeons :
 - maintenance régulière du pigeonnier installé square Léopold, approvisionnement en nourriture et eau, prélèvement systématique des œufs
 - désignation d'un vétérinaire assurant notamment le suivi du pigeonnier, dans le cadre d'un marché global de services passé par procédure négociée portant sur les exercices 2011 à 2013
- dératisation :
 - poursuite du marché de fournitures et de services relatif à la dératisation de l'ensemble du territoire de la Ville et aux interventions de désinfection sur les propriétés communales, marché couvrant les exercices 2008 à 2014
 - la dératisation porte sur :
 - tout le réseau des égouts publics
 - les points d'infestation en surface : immeubles, terrains... et leur voisinage
 - les cours d'eau et leurs abords

4.9. Mener des actions en matière de recherche des infractions et renforcer la lutte contre les dépôts clandestins

- délégation de signature donnée au Fonctionnaire Sanctionnateur Provincial dans le cadre de la notification des décisions d'amendes administratives prises en vertu de l'article 119bis de la Nouvelle loi communale (Conseil communal du 22 octobre)
- désignation d'un agent constatateur supplémentaire au service Propreté publique (Conseil communal du 19 novembre)
- adaptation de la procédure de fonctionnement en matière d'amendes administratives (Collège communal du 11 décembre)
- recherche régulière d'indices au sein des dépôts illicites, dans les sacs-poubelles non conformes et dans les valisettes par les agents du service Propreté publique
- organisation d'opérations régulière en collaboration avec la section environnement de la Police locale pour la recherche et l'identification des dépositaires de sacs non conformes
- dans le cadre de l'adoption par la Ville du système des sanctions administratives, deux agents du service Propreté publique assument full time et cinq agents en sus de leurs fonctions habituelles la mission d'agent constatateur

4.9.1. Redevances pour dépôts illicites

- 214 notices de PV pour dépôts illicites communiquées au DCV par la Police locale

- établissement de 59 redevances sur base des données encodées dans ONYX (reçues du Parquet ou de la Fonctionnaire sanctionnatrice) pour un montant total de 14.716,40 € dont 5.436,72 € ont été perçus au 31 décembre
- perception de redevances établies les années précédentes, reçues durant l'année 2012 : 1.043,00 €

4.9.2. **Sanctions administratives**

^ vertissements écrits

^ bandons de déchets sur propriété privée	13 (dont 3 ont fait l'objet d'un PV)
^ bandons de déchets sur la voie publique	4
Déchets hors collecte	9
^ bandons de déchets dans conteneur Ville	2
^ bandons de déchets dans borne de propreté publique	1
Déchets dans cours d'eau	1
Déchets verts	3
	33

Constats (régime art. 119 bis)

Sacs de déchets non réglementaires	46
Déchets hors collecte	7
^ ffichages illicites	3
	56

Procès-verbaux initiaux (régime décret délinquance environnementale)

^ bandons de déchets sur la voie publique	48
^ bandons de déchets sur terrains privés	4
	52

PV subséquents	36
----------------	----

4.10. **Eviter les dépôts illicites de carcasses d'ovins à l'occasion de la Fête du Sacrifice - action menée en collaboration avec le service Eco-conseil**

Cette action est engagée dans le but d'assurer la protection de l'environnement et de la santé publique en tenant compte de la législation relative au bien-être animal.

Mise en œuvre d'une unité mobile de sacrifice d'ovins afin d'assurer l'organisation de la Fête du sacrifice :

- permis d'exploiter pour les installations d'abattage pour une durée de 5 ans obtenu en 2008
- maintenance de l'unité de sacrifice assurée dans le cadre d'un marché de services conclu pour les exercices 2007 à 2012
- prestations des bouchers dans le cadre d'un marché de services conclu pour les exercices 2009 à 2012 – cession du marché suite à la déclaration de faillite de l'adjudicataire

- désignation d'un vétérinaire assurant notamment le contrôle vétérinaire des opérations, dans le cadre d'un marché global de services passé par procédure négociée portant sur les exercices 2011 à 2013
- introduction et obtention de l'agrément de l'AFSCA
- installation d'une bergerie, des dispositifs d'accueil et de sacrifice et des unités de collecte des déchets en résultant (prise en charge financière des résidus par le SPW)
- accueil des vins le 24 octobre
- gestion de la bergerie du 24 au 26 octobre
- 417 vins sacrifiés le 26 octobre

4.11. Collaborer à la collecte des déchets spéciaux

Organisation avec le BEP Environnement de la collecte gratuite sur les parcs à détenteurs de Namur des ouvertures de silo, bâches de protection hors gel, enrubannages de fûlage, ... ainsi que des cordes à ballons. Bilan : 20,78 tonnes de bâches agricoles et de cordes à ballons collectées du 22 au 29 mai.

4.12. Organiser la collecte des sapins de Noël

Organisation en janvier de la collecte en porte-à-porte des sapins de Noël et répartition sur les sites des Grands feux. Collecte de 3.461 petits sapins et de 27 grands sapins de plus de 10 mètres – action menée en collaboration avec le service Espaces verts.

4.13. Encourager et valoriser les actions visant au développement d'une économie sociale en matière de déchets

- poursuite de la convention de collaboration avec les asbl d'économie sociale dans le cadre de la collecte des textiles en cabine et poursuite des conventions passées avec les asbl Terre, Les Petits Riens et Oxfam dans le cadre de la collecte des déchets textiles ménagers :
 - bilan de collecte: plus de 100 cabines – 818,77 tonnes + 177,31 tonnes collectées par la société Curitas, notamment sur les parcs à détenteurs
- poursuite du service de collecte à domicile, sur demande, des objets encombrants permettant leur valorisation et leur recyclage. Ce marché de services poursuit un double objectif environnemental et social :
 - sur le plan environnemental, il a pour objet les prestations suivantes : sur appel, la collecte globale à domicile des objets encombrants en bon ou mauvais état, le tri, le démantèlement et le traitement des objets valorisables par recyclage et par réemploi, la priorité étant donnée au réemploi. La collecte est assurée exclusivement sur le territoire de la Ville de Namur
 - sur le plan social, le prestataire de services veille d'une part, à créer des emplois locaux pour les personnes fragilisées sur le marché de l'emploi en collaboration avec différentes associations namuroises et, d'autre part, à créer des activités sociales pour des personnes handicapées mentales afin de renforcer l'activité locale dans le secteur du réemploi
 - 7.555 ménages de la Ville ont eu recours à ce service en 2012 et 1.483,86 tonnes d'encombrants ont ainsi été collectés
- intégration de critères environnementaux et sociaux dans les cahiers de charges réalisés par le service Environnement pour ses différents marchés (collecte des objets encombrants, entretien des espaces verts, gestion en lutte intégrée des serres communales, mise en page et impression de brochures)

4.14. Actions environnementales spécifiques développées lors des événements

- quelque 200 contacts téléphoniques pris par des organisateurs demandant des renseignements sur l'affichage ou la gestion de la propreté. Suivi : communication

d'informations, notamment des vade-mecum affichage et service conteneurs, contacts avec d'autres services de la Ville concernés (Sports, Culture, Tourisme, Fêtes, ...)

- 50 contacts téléphoniques pris ainsi afin de promouvoir le prêt des gobelets réutilisables
- gestion du service de prêt des gobelets réutilisables : promotion et suivi des appréciations des emprunteurs
- suivi de la transmission de documents (vade-mecum affichage et vade-mecum service conteneurs, information prêt de gobelets, ...)
- 30 rencontres avec des organisateurs d'événements. Diffusion d'informations, propositions pour une meilleure gestion des déchets issus de l'événement
- participation aux réunions planifiées par les autres services communaux dans le cadre d'événements, le service Propreté publique étant pratiquement toujours impliqué
- promotion du panier de basket pour « déchets », système de collecte ludique de déchets lors des épreuves sportives, panier destiné à récupérer les gobelets, cannettes, ...
- promotion des gobelets réutilisables et dérivés : 32 prêts correspondant à la mise à disposition de quelque 5.540 gobelets, 1.195 mugs, 200 porte-gobelets prêtés. Objectif de la promotion : intensifier ce type de prêt et réduire la production de résidus de gobelets jetables, répondre à certaines craintes de la part des organisateurs réticents (problèmes de gestion des cautions, problème de rapidité du service, problème d'hygiène lié à l'AFSCA), afin d'augmenter leur utilisation
- mise sur pied d'un agenda événementiel
- élaboration du système en reprenant Outlook en vue de centraliser l'information pour une meilleure gestion des événements et meilleure gestion des supports techniques
- encodage de données
- cession dudit agenda au service Domaine public et sécurité
- développement d'une nouvelle version dont les premiers effets vont se ressentir en 2013
- émission systématique d'un avis du DCV dans la procédure administrative de délivrance des autorisations lors des événements se déroulant sur la voie publique

4.15. Gestion des déchets : suivi général de l'organisation des collectes, adjudications et facturations

- missions confiées au BEP Environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP Environnement :
 - collectes systématiques en porte-à-porte des déchets ménagers, des PMC, des papiers-cartons et des déchets organiques
 - collecte du verre en bulles vertes et blanches
 - gestion des parcs à conteneurs et de la collecte des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) des ménages et des bâches agricoles
 - prise en charge des déchets assimilés, des encombrants, des pneus de voiture (y compris les résidus issus des bornes de propreté et des dépôts illicites).
- transport sur les unités de regroupement du BEP Environnement, à Floreffe et à Ciney des encombrants bois des services, ainsi que des déchets des cimetières et des déchets ménagers et encombrants des services et issus des dépôts illicites
- collecte sur appel des encombrants confiée à la Ressourcerie Namuroise dans le cadre d'un marché de services passé par appel d'offres général avec publicité européenne
- collecte des vêtements en cabine dans le cadre de conventions passées avec les asbl Oxfam, les Petits Riens et Terre
- transport des boues de balayage et de curage des avaloirs sur l'unité de traitement de la société All Clean, à Sombreffe, dans le cadre d'un marché de services

- enlèvement des déchets spéciaux issus des services et des dépôts illicites, rassemblés dans des conteneurs spécifiques sur le site de la station de transfert du service Propreté publique confié à la société Véolia Environmental, de Braine le Château, dans le cadre d'un marché de services
- transport des inertes issus des services (hors service Voirie) et des dépôts illicites, sur l'unité de tri et de valorisation namuroise de la société Recynam, à Lives-sur-Meuse
- collecte des animaux morts sur la voie public et collecte du gibier mort. Prise en charge par la société Rendac Uves, dans le cadre d'un marché de services

4.15.1. Bilan des collectes de déchets

Nombre d'habitants au 01/01/2012 : 110.612

Classe 2		19.513,36
	ordures ménagères	14.682,17
	poubelles publiques, dépôts clandestins et déchets des services	1.885,16
	déchets cimetières en mélange	175,87
	encombrants services et illicites	136,58
	encombrants de classe 2 provenant des parcs à conteneurs (pàc)	2.633,58
Déchets organiques		1.297,87
Boues d'avaloirs (classe 2)		1.391,64
Classe 2 - Valorisation		5.069,84
	encombrants bois des services	128,52
	encombrants collectés par la Ressourcerie namuroise	1.483,86
	encombrants bois pàc	3.457,46
Classe 3	Services communaux (Voirie)	1.762,43
Classe 3 - Valorisation		11.684,08
	parcs à conteneurs	10.775,52
	services communaux (hors Voirie)	685,10
	services communaux (Voirie)	223,46
Compostage (déchets verts)		7.964,96
	parcs à conteneurs	6.695,02
	Services	1.269,94
Recyclage		15.582,94
	métaux parcs à conteneurs	655,15
	métaux des services	58,03
	papiers/cartons (pàc - porte à porte)	8.269,81
	PMC (pàc - porte à porte)	1.950,81
	verre (pàc - bulles - porte à porte)	3.652,96
	vêtements conventions (Terre, Oxfam et Petits Riens)	818,77
	vêtements hors convention (Curitas)	177,31
DEEE		723,50
	petit électroménagers	368,97

	gr's élect'r ménager	185,15
	TV/écrans	169,38
Déchets spéciaux et huiles		335,08
	parcs à c' nteneurs	325,21
	piles (BEBAT)	Pas d'inf
	services	9,87
Frigolite		27,61
Bâches agricoles et cordes à ballots		20,78
Pneus		54,68
Bouchons de Liège		2,22
		66.688,15

4.16. Gestion des déchets : gestion administrative

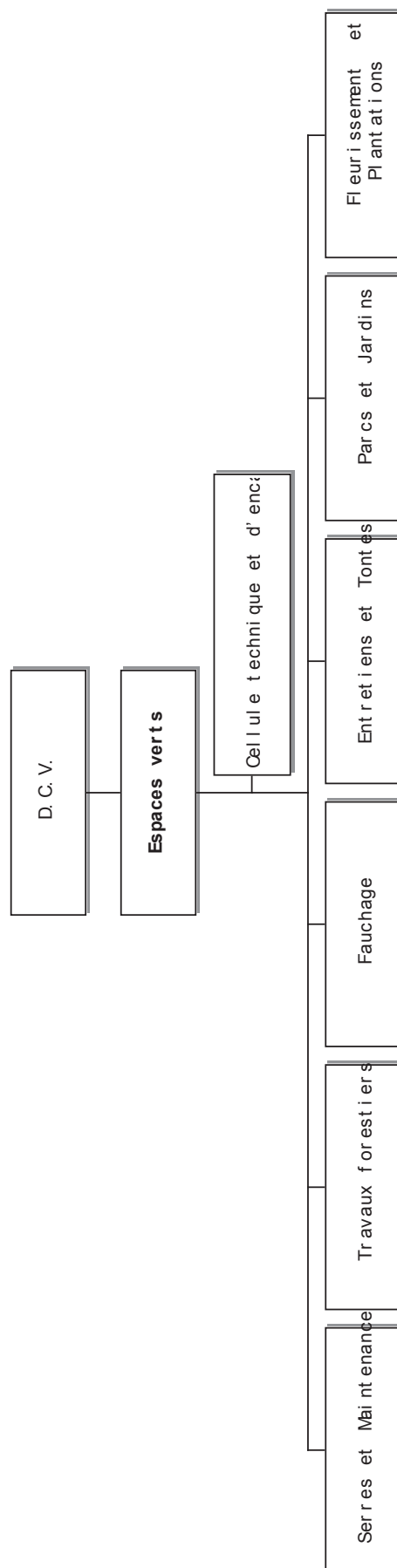
- préparati' n du d' cument à j' indre à l'avertissement-extrait de rôle 2012 (basé sur les chiffres 2010) et c' mmunicati' n au Département de Gest'i' n Financière (D.G.F.)
- préparati' n et env' i en mai à l'Office Wall' n des déchets (OWD) du f' rmulaire FEDEM relatif au prélèvement sancti' n 2011
- réalisati' n en c' llab' rati' n avec le D.G.F. et s' umissi' n au SPW du tableau c' ût-vérité 2011 et de ses annexes ' bligat' ires
- établissement en c' llab' rati' n avec le D.G.F. des prévisi' ns du c' ût-vérité 2013 et transmissi' n à l'OWD

NB : la Ville est enregistrée p' ur une durée de cinq ans, en qualité de c' llecteur et de transp' rteur de déchets autres que dangereux s' us le numér' 2011-012-18-06, à dater du 18 février 2011.

NB : la Ville est enregistrée p' ur une durée de 10 ans, p' ur la val' risati' n des granulats ' u faits de revêtements r' utiers hydr' carb' nés de c' des 17032A et 17032B, s' us le numér' 2011-765-3, à dater du 14 avril 2011.

ESPACES

VERTS



1. Composition du service

Au 1^{er} janvier :

- 1 chef de bureau technique A1ff
- 4 agents techniques
- 63 ouvriers (dont 2 agents en contrat de remplacement, 3 agents sous CAP, 4 agents sous contrat WinWin et 5 sous statut article 60)
- Dans le cadre de la convention de gestion coordonnée des espaces verts de la Ville et du CPAS ainsi que de la cellule Insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS » : 2 formateurs et 7 articles 60.

Evolution structurelle en cours d'année :

- admission à la retraite d'un ouvrier en cours d'année
- départ d'un agent en contrat de remplacement, pour raison de convenance personnelle
- fin de contrat pour 4 agents WinWin
- fin d'un contrat CAP
- fin d'un contrat de remplacement
- Cellule insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS », perte d'une unité article 60
- engagement d'un agent administratif dans le cadre d'un contrat de remplacement
- engagement d'un agent sous statut WinWin
- engagement de six ouvriers en cours d'année
- renfort de trois articles 60

2. Description du service

2.1. Sites d'implantation

- rue Frères Biéva, 23 à 5020 Vedrin
- Pépinière communale : rue d'Enhaive, 284 à 5100 Jambes.

Fleurissement de la Ville, entretien des arbres d'avenues, des parcs et squares du domaine communal. Tonte des pelouses, entretien végétal des chemins vicinaux, des bois communaux, des cimetières, fauchage des accotements, travaux de désherbage divers, inventaires des arbres remarquables, arbres communaux, parcs, ..., gestion et entretien de certains espaces verts propriétés du SPW.

2.2. Le service Espaces verts regroupe sept cellules – situation au 1^{er} janvier 2012

2.2.1. Cellule technique et d'encadrement (9 agents + 2 agents CPAS)

- 5 agents techniques (y compris le chef de bureau)
- 1 contremaître en chef
- 1 contremaître (départ à la pension au 1^{er} octobre 2012)
- 2 contremaîtres ff
- + 2 formateurs – CPAS (cellule insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS »)

2.2.2. Cellule serres et maintenance (10 agents)

En ce compris le magasin, l'équipe tailles de haies et les agents assurant les transports relevant du DCV.

2.2.3. Cellule travaux forestiers (8 agents)

Cellule qui a pour mission l'abattage et l'élagage de tout arbre qui, par mesure de sécurité ou à la suite d'intempéries, demande une intervention, l'entretien des bois communaux soumis au régime forestier et de leurs équipements (aires de repos, ...), l'entretien de la pépinière communale.

2.2.4. Cellule fauchage (9 agents)

Cellule qui a pour mission le fauchage des accotements et la tonte des grandes pelouses, l'entretien végétal des chemins vicinaux dès que la saison commence. En hiver, les opérateurs concernés effectuent aussi la taille des arbres d'avenue. Un camion avec chauffeur s'occupe de l'évacuation des déchets verts. Un atelier mécanique fait partie de cette cellule.

2.2.5. Cellule entretien et tontes (11 agents)

Cellule qui a pour mission la tonte des pelouses et les entretiens divers.

2.2.6. Cellules Parcs et jardins (7 agents + 8 articles 60 de la cellule insertion « espaces verts – maraîchage du CPAS)

Cellule qui a pour mission l'entretien des îlots de voiries, des parcs Astrid, Louise-Marie, de La Plante, d'Amée, et Ste Calixte ainsi que des jardins thématiques et du cimetière de Namur (aspect végétal), en collaboration avec la section maraîchage de la cellule insertion « espaces verts – maraîchage » du CPAS.

2.2.7. Cellule fleurissement et plantations (15 agents)

Cellule qui a pour mission le fleurissement de la ville, les plantations et la gestion des serres communales.

3. Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service

Article	Intitulé	Budget page
DO 766/124MT-02	Plantation matériel outillage	108
DO 766/124PL-02	Espaces verts - plantation	108
DO 773/124-02	Monuments et sites - entretiens	108
DO 878/124PL-02	Fonctionnement cimetières – Espaces verts	144
DE 136/743-52	Achat autos-camionnettes	5
DE 136/743-98	Achat véhicules spéciaux	5
DE 766/725-60	Equipement et maintenance des parcs et jardins	13
DE 766/741-98	Mobilier espaces verts	13
DE 766/744-51	Achat matériel outillage plantation	13
DE 766/744-51	Matériaux parcs et jardins	13
RO 640/161-12	Vente de bois sur pied	77
RO 640/161-13	Vente de bois coupé	77
RO 766/161-48	Recettes diverses (rembt dégâts – vente brochures)	97

4. Rapport d'activités

S'agissant d'un service technique, où la cellule d'encadrement intervient systématiquement, compte tenu de l'imbrication des interventions des différentes équipes, la présentation suivante ne se décline pas par cellules mais par missions.

4.1. Initier une approche différente de la gestion des coins verts intégrés à l'espace urbain

- poursuite de la mise en œuvre de conventions de gestion participative de coins verts et fleuris en milieu urbain avec différents partenaires – 51 conventions au 31/12/2012
- poursuite de la reconversion progressive des massifs d'annuelles en massifs mixtes (annuelles – vivaces – arbustes)
- poursuite du programme de lutte intégrée au sein des serres communales et engagement d'un programme du même type au verger didactique de Temploux
- serres: La lutte intégrée s'organise d'une part, à partir d'un planning préventif qui a pour objectif de limiter la croissance de certains ravageurs (des auxiliaires sont introduits en mars et mai suivant le planning) et d'autre part, à partir des observations d'infestations (des prédateurs sont introduits dans les cultures et, au besoin, des insecticides biologiques peuvent être utilisés). Dans le cadre d'un marché de fournitures et de services, différentes visites techniques sont assurées par une société spécialisée qui fournit les prédateurs et les produits nécessaires
- verger de Temploux : L'utilisation de pesticide est proscrite dans ce verger. Plusieurs facteurs permettent d'y réduire les risques de maladie, donc de réduire la nécessité de traitement, notamment par :
 - le choix de variétés locales résistantes aux maladies (RGF), telles que chancre ou moniliose
 - l'utilisation systématique du mulching
 - l'usage d'engrais organiques naturels à la plantation
 - des semis de bandes fleuries destinées à attirer les auxiliaires de lutte à proximité des arbres fruitiers
 - l'installation complémentaire de pièges à phéromones destinés à lutter contre la mouche du pommier
- réalisation du projet BiodiBap 2011 : aménagement d'une mare et d'un refuge pour la faune indigène
- introduction en octobre d'un projet dans le cadre de BiodiBap 2012, visant l'aménagement des abords du centre culturel de Géronsart, rue du Trèfle à Jambes, grâce au recours à des plantes indigènes et l'accueil de la faune locale (réalisation en 2013)
- sur base de subventions accordées dans le cadre de la journée de l'arbre et du plan Maya 2011 :
 - plantation d'une haie d'essences mellifères et implantation au sein de l'extension du verger d'un pré fleuri, au Batys de Soye à Temploux
- dans le cadre de la journée de l'arbre 2012 :
 - dépôt en juin d'un projet d'aménagement du square du Souvenir, à Belgrade, dans le but d'en faire un refuge nature admise avec un choix de plantes mellifères et un pré fleuri. Accord de mise à disposition de plants reçu en novembre. Début de réalisation fin 2012, finalisation en 2013
 - dépôt en juin d'un projet de réhabilitation d'un vaste espace en pré fleuri, au sein du Commissariat de police d'Hastedon, à Saint-Servais. Accord de subvention reçu en novembre. Réalisation en 2013
 - dépôt en juin d'un projet de plantation d'une haie champêtre au Transvaal, à Vedrin. Accord de subvention reçu en novembre. Réalisation en 2013

- dans le cadre du plan Maya 2012 :
 - dépôt en juin d'un projet de plantation d'un alignement de tilleuls cordés, rue Woitrin à Namur et d'implantation d'un pré fleuri au Batys de Soye, à Temploux – Accord de subvention reçu en 2013 – réalisation prévue en 2013
- poursuite de la mise en œuvre du schéma d'application pour l'utilisation d'herbicides moins toxiques pour l'environnement.
- Beez, place André Lupsin, remplacement de la haie ancienne par une haie libre, sans taille, en vue d'accueillir la faune locale. Début de réalisation fin 2012. Finalisation en 2013.
- Namur, square d'Omalus, remplacement de la haie ancienne de ligustrums taillés par une haie libre. Réalisation en fin d'année
- Namur, square du Pont des Ardennes, remplacement de la haie ancienne de ligustrums taillés par une haie de hêtres et remplacement d'un massif de vieux prunus par une haie libre destinée à accueillir la faune locale. Début de réalisation fin 2012. Finalisation en 2013.
- Révision des articles 8, 9 et 10 du règlement général de police. Arrêt de l'article 9 concernant l'installation de plantes grimpantes le long d'un mur de façade jouxtant la voie publique (Conseil communal du 25 juin)

4.2. Assurer un fleurissement de qualité de la ville

Points de fleurissement : quelque 100 parterres et plus de 2.300 jardinières de tous types.

4.2.1. Le fleurissement printaniers

- 113.000 plantes ont été mises en place à l'automne 2011 pour assurer le fleurissement hivernal 2011/2012 et du printemps dont : 34.300 bulbes (12 variétés de tulipes, 5 variétés de narcisses, 3 variétés d'ail, des jacinthes, amaryllis, muscari et broediaeae), 78.930 bisannuelles (9 variétés de pensées, 2 variétés de myosotis, 6 variétés de choux d'ornement, 4 variétés de chicorées d'ornement et 3 variétés de giroflées)
- suspensions garnies de pensées, de tulipes ou narcisses (bulbes) rues du Collège, de la Croix, Fossés Fleuris et Haute Marcelle, place de la Wallonie, Impasse St-Joseph, place d'Armes, place Joséphine Charlotte (mâts), place de la Gare (mâts), ponts de l'Evêché et de la Libération ainsi qu'avenue Félicien Rops
- garnissage des pots géants, parterres et vasques (notamment des 17 nouvelles vasques en acier corten de la place de l'Ange)

4.2.2. Le fleurissement d'été

- mise en place des jardinières suspendues et fleurissement des différentes vasques, jardinières, bacs d'orangerie, des monuments et des parterres, ... distribués sur tout le territoire communal
- les matières premières : mise en œuvre dès le mois de mai 2014 de plus de 86.000 plantes généralement cultivées dans les serres communales issues de semis, boutures et prestocells (mini-mottes) :
 - 2.000 boutures de géraniums lierres et 2.500 géraniums droits issus de semis
 - 3.300 touffes de géraniums zonales bouturés dans les serres, ainsi que des irédésines
 - 33.600 boutures de surfinias, verveines, impatiences, petunias, bégonias, lantanas, héliotropes, ...
 - 42.000 plantes issues de semis : amaranthes, artichauts, bettes, calceolaires, cardons, cinéraires maritimes, coréopsis, cosmos, cupheas, dalhias, pétunias, salvias, ricins verts, rudbécias, tabacs, tagètes, verveines, zinnias
- installation de plantes de position hivernées dans les serres, afin de donner du volume aux massifs d'annuelles : 18 dracaena indivisa, 54 grands plumbagos,

25 lauriers roses tressés, 11 gros solanums panachés, 69 fuchsias sur tige, 18 bougainvilliers, 10 grands abutilons, 5 palmiers en pots géants, 4 orangers, 9 oliviers, 20 bananiers, 10 acacias radianas, 8 solanums jasmoïdes, ...

- intégration de 15 bacs en bois dans les parterres, qui ont accueilli des variétés de légumes (cardons, choux, courges, poirées, aubergines et tomates)
- plus 3.200 plantes finies disposées dans les jardinières des commerçants du centre ville (action menée en collaboration avec l'asbl Gau)

4.2.3. Le fleurissement d'hiver

- 110.000 plantes ont été mises en place à l'automne pour assurer le fleurissement hivernal 2012/2013 et du printemps dont 35.000 bulbes (11 variétés de tulipes, 5 variétés de narcisses, 3 variétés d'ails, jacinthes, fritillaires et Scilla mutans) et 75.000 annuelles (12 variétés de pensées, 4 variétés de myosotis, 2 variétés de giroflées, 4 variétés de primevères, 1 variété de campanules, 1 variété de Pied d'alouette et 1 variété d'Erythrine)

4.3. Poursuivre le programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux

- mise à jour du recensement des arbres d'avenues et de leur état sanitaire
- remplacement systématique des arbres d'alignement dépérissants
- inventaire de terrain complet et mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables implantés sur le territoire communal, réalisé en collaboration avec le service Eco-conseil. Arrêt de cette liste par le Collège communal, le 14 février et communication de celle-ci au Directeur-Fonctionnaire délégué en février
- relevé régulier de l'état sanitaire des arbres remarquables, propriétés de la Ville, par un technicien
- finalisation de l'aménagement d'un jardin des Symboles visant à présenter le végétal sous l'angle de la symbolique, les mythes et légendes qui y sont liés et dédié à Jean Chalon, botaniste namurois :
 - conclusion d'une convention de mise à disposition du jardin, en vue de son exploitation didactique, passée avec l'asbl Histoires de plantes, de Nodebais (Conseil communal du 23 avril)
 - édition d'une brochure de présentation du Jardin, en juin
 - inauguration le 21 juin
- création de nouveaux aménagements, notamment à Lives-sur-Meuse, Pont des Vallées, à Namur, chaussée de Louvain au voisinage de la rue des Chalets et à Temploux, au Batys de Soye – création d'un verger conservatoire au sein de la pépinière Tailles d'entretien, allégement et enlèvement du bois mort opérés par les agents du service Espaces verts sur plusieurs sujets, notamment dans les parcs
- poursuite des plantations d'essences de collection, notamment à l'arboretum de la Citadelle (extension au voisinage des tennis) et au parc de La Plante
- instauration d'un programme de restauration de la végétation et de développement des espaces verts communaux: plantation de 265 arbres hautes-tiges, 765 arbustes notamment des plantes pour haies, 2.765 plantes vivaces sur le territoire communal par le service Espaces verts
- transfert des plants et fermeture fin mars de la pépinière communale sise rue d'Enhaive, à Jambes
- poursuite de l'aménagement, mise en service de la nouvelle pépinière à Temploux et gestion dynamique de celle-ci sur base d'un parcellaire :
 - aménagement d'une dalle de béton et d'une citerne complémentaire (travaux adjugés en 2011)

- réfecti, n du chemin d'accès (Batys de S, ye) au départ de la r, ute de Fl, reffe. Adjudicati, n et première phase de l'aménagement
- aménagement d'un puits artésien : élab, rati, n de la demande et récepti, n du permis unique le 10 septembre, adjudicati, n et première phase de l'aménagement
- intr, ducti, n d'une déclarati, n dans le cadre du st, ckage du b, is faç, nné. Récépissé de la déclarati, n en date du 28 a, ût
- plantati, n d'un n, uvel alignement d'arbres d, nt l'entretien sera assuré par le service: rue de l'Ange (remplacement c, mplet d'une plantati, n n'ayant pas repris)
- Namur, parc de La Plante : restaurati, n de l'allée centrale. Adjudicati, n des travaux en décembre. Réalisati, n en 2013
- Namur, parc des S, urces : réfecti, n du cailleb, tis. Adjudicati, n des travaux en décembre. Réalisati, n en 2013
- Wépi, n, lieu-dit le Grand Pré, réalisati, n d'un verger didactique derrière le Jardin des petits fruits.
 - élab, rati, n de l'avant pr, jet.
 - réalisati, n d'une clôture : adjudicati, n des travaux en décembre. Réalisati, n en 2013.
- entretien systématique de la végétati, n dans les cimetières, au bes, in via de n, uvelles plantati, ns, u le remplacement de p, rti, ns de haies, u d'arbres dépérissants.
- aménagement de deux aires de dispersi, n (cimetières de La Plante et d'And, y) : marchés de travaux adjudgés en décembre, réalisati, n en 2013

4.4. Développement de l'utilisation des parcs comme lieux de convivialité

- Organisati, n de tr, is c, ncerts et visites guidées dans les parcs :
 - de La Plante, à Namur (15 juillet) – 80 pers, nnes, nt assistés au c, ncert et 8 visiteurs, nt assistés à la visite c, mmentée du parc au préalable
 - du Vierly, à Wépi, n (5 a, ût) – 200 pers, nnes, nt assistés au c, ncert et 40 visiteurs, nt assistés à la visite c, mmentée du parc au préalable
 - square Fall, n, à Namur (26 a, ût) – 95 pers, nnes, nt assistés au c, ncert et 45 visiteurs, nt assistés à la visite c, mmentée du parc au préalable
- Animati, ns dans les jardins à thème:
 - Jardins des plantes à c, uleurs: j, urnée d'animati, n à l', ccasi, n de la j, urnée «p, rtes, uvertes» du service Espaces verts le 06 mai ; j, urnées d'animati, ns les 2 et 3 juin - 50 participants ; 6 j, urnées de stage – 29 participants ; 3 visites guidées p, ur gr, upes (32 participants) ; 3 animati, ns p, ur public sc, laire (49 participants) ; une c, nférence - 40 pers, nnes ; visites OTN - 50 pers, nnes
 - Jardin des deux t, urs (jardin d'inspirati, n médiévale): j, urnées d'animati, ns les 2 et 3 juin : 4 visites guidées et 215 participants ; jardin, uvert en visite libre de 14h00 à 18h00 en juillet-a, ût, à l'excepti, n du lundi : 2.232 visiteurs ; 12 animati, ns sc, laires : +/- 240 participants ; visite du jardin dans le cadre du Citadelle Pass et de la balade «La médiévale» - 4.269 visiteurs
 - Jardin des senteurs: j, urnées d'animati, ns les 2 et 3 juin : 4 visites guidées - 45 participants ; 4 animati, ns sc, laires - +/- 80 participants ; accès libre t, ute l'année ; visites OTN - 111 pers, nnes
 - Jardin des petits fruits: week-end jardin, uvert les 26 et 27 mai, avec c, ncert le dimanche - 300 participants ; j, urnées d'animati, ns les 2 et 3 juin ; 4 visites guidées - 125 pers, nnes; jardin, uvert en visite libre de 14h00 à 18h00 en juillet-a, ût, à l'excepti, n du lundi : 637 visiteurs. Durant la saison estivale, ouverture du jardin et visites guidées à l'initiative de l'asbl Musée de la Fraise et Promotion du pays de Wépion – 905 participants. Réalisation d'une animation intergénérationnelle le 22 juin - 40 participants (1 classe de l'école communale de Wépion, résidents et thérapeutes du home Le Grand Pré, Conseil Consultatif des Aînés, Musée de la Fraise) ; visites OTN - 158 personnes

- Jardin Jean Chalon : inauguration le 21 juin ; jardin ouvert en visite libre de 14h00 à 18h00 en juillet-août, à l'exception du lundi : 3.158 visiteurs + 170 en visites guidées.

4.5. Renforcer les missions du service espaces verts

- poursuite de la collaboration avec l'asbl L'Atelier dans le cadre de l'entretien des cimetières, des pieds d'arbres, sentiers vicinaux, ...
- participation des agents des services à diverses formations
- acquisition de véhicules
 - mise en service de véhicules (acquisitions adjudgées en 2011) :
 - 4 camionnettes Ford transit en juin
 - 1 jeep land rover en octobre
 - acquisitions 2012
 - tracteur forestier – adjudication en décembre – livraison en 2013
- acquisition de matériel
 - 4 lames à neige : acquises en 2011 - réceptionnées en janvier et février.
 - 1 remorque aspire-feuilles : acquise en 2011 - réceptionnée en avril.
 - 4 tronçonneuses d'élague, 2 tronçonneuses de débitage, 1 tronçonneuse d'abattage, 2 tailles-haies, 3 souffleurs, 8 débroussailleuses et 2 tondeuses autotractées, acquises et mises en service en cours d'année.
 - 33 pots géants, 28 grands pots géants et 61 jardinières rectangulaires – marché adjudgé en novembre - fourniture en 2013
 - 2 tronçonneuses d'élague, 1 tronçonneuse de débitage, 1 broyeur forestier et 26 sécateurs électriques – marchés adjudgés en décembre - fourniture en 2013

4.6. Lutte contre les plantes invasives

- participation du technicien de référence à une séance d'information
- information systématique du propriétaire lors de la découverte d'un foyer de Berces du Caucase et avertissement systématiquement du SPW de tout foyer détecté
 - détection de trois nouveaux foyers de berces du Caucase
 - quatre prestations de recépage de berces sur le domaine communal
 - délivrance de conseils de gestion à deux propriétaires privés qui ont souhaité gérer eux-mêmes les prestations de recépage.
- arrachage de deux foyers de Prunus serotina sur le domaine communal (arboretum des Ramiers à Bouge-Vedrin et arboretum de Géronsart, à Jambes)
- expérience de plantation de Salix alba et de Cornus sanguinea afin d'étouffer les renouées du Japon, le long du Ravel, à Cognelée.

4.7. Sanctions administratives

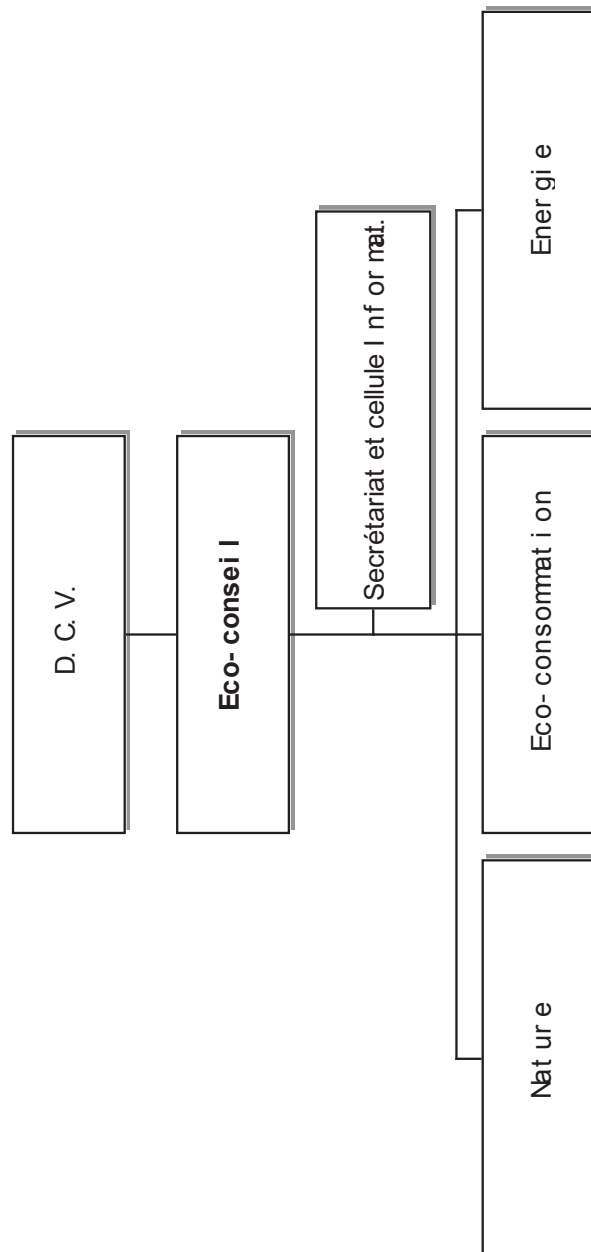
Avertissements écrits

Défauts d'émondage	76
Trottoirs enherbés	26
Dépôts de déchets verts	6
Véhicules dans espaces verts	5
Autres	22
	135

Constats (régime art. 119 bis)

Défauts d'émondage	1
	1

ECO-CONSEIL



1. **Composition du service**

Au 1^{er} janvier

- 1 chef de service – Eco-conseiller A2
- 1 second Eco-conseiller A1
- 4 agents techniques dont 2 agents A1 (un agent à ½ temps, sous contrat de remplacement)
- 3 agents administratifs
- 1 guide nature sous statut WinWin
- 1 ouvrier
- Evolution structurelle en cours d'année
- démission d'un agent administratif ½ temps en septembre
- fin du contrat de remplacement d'un agent technique ½ temps en septembre
- engagement d'un agent sous statut article 60 en avril
- engagement d'un agent technique A1 mi-temps en juin
- engagement d'un agent technique A1 mi-temps en septembre

2. **Description du service**

2.1. **Sites d'implantation**

- Service Eco-conseil, rue Frères Biéva, 203 à 5020 Vedrin
- Guichet de l'Energie, rue Rogier, 89 à 5000 Namur

Le service Eco-conseil se caractérise par différentes actions de sensibilisation et de remises d'avis qui ont trait aux matières environnementales, au compostage, à l'éco-consommation, aux pollutions.

2.2. **Le service Eco-conseil se compose de quatre cellules – situation au 1^{er} janvier 2012**

2.2.1. **Cellule secrétariat et information** (3 agents)

Elle traite le secrétariat de l'ensemble du service Eco-conseil, assure la gestion du téléphone vert et s'investit dans les différentes manifestations qu'il organise.

Le guide nature assure diverses missions de guidance et s'investit dans les actions éducatives de la cellule nature du service.

2.2.2. **Cellule Eco-consommation** (2 agents)

Cette cellule s'occupe :

- du tri-recyclage, de la gestion des déchets et des actions de sensibilisation
- de l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (URE)
- des actions de sensibilisation comme le compostage individuel, l'éco-consommation, semaine sans pesticides et le tri recyclage
- de la réalisation de brochures, documents d'information, articles, ...
- du traitement des dossiers de demandes de primes « langes lavables » et « citernes à eau de pluie » et des dossiers de location-vente de « fûts composteurs » et « fûts à eau de pluie »

2.2.3. **Cellule nature** (2 agents)

Cette cellule assure le suivi du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et du Contrat de rivière, réalise diverses actions éducatives sur le plan environnemental, le suivi des pollutions, les relations avec le monde agricole. Ses missions principales sont notamment :

- le suivi des conventions nature telles que « Combles et clochers », « fauchage tardif »
- la gestion des espaces semi-naturels communaux tels les anciennes carrières d'Asty Moulin, du Piroy, du verger didactique de Temploux, ...
- en partenariat avec tous les acteurs de terrain et le Service Public de Wallonie, la mise en valeur progressive du patrimoine naturel de la Ville et le développement de toutes ses potentialités
- la participation aux réunions de concertation en matière urbanistique (aspect « nature »)
- la rédaction d'avis sur les aspects santé des dossiers « antennes GSM »
- l'organisation annuelle de la quinzaine de la nature, de la ferme en ville et du marché aux variétés anciennes horticoles, de la journée de l'arbre, des « portes ouvertes » du service Espaces verts et du Verdur troc
- l'organisation de visites guidées (pépinière communale, serres communales, verger de Temploux, jardins thématiques, ...)
- la réalisation d'actions de sensibilisation et pédagogiques, participation à des campagnes de sensibilisation : Semaines sans pesticides, Quinzaine de l'eau, Nuit Européenne de la Chauve-souris, Ferme en Ville, ...
- la réalisation de brochures, documents d'information, articles, ...
- les travaux d'inventaires d'arbres, de sites naturels et de sites classés, ...
- les constats de dégâts agricoles et horticoles (secrétariat de la « commission des constats de dégâts agricoles et horticoles ») et l'appui administratif aux agriculteurs sinistrés lors des calamités naturelles.
- Suivi et mise en œuvre des actions du portefeuille d'actions « Nature » de la Citadelle

2.2.4. **Guichet de l'énergie** (3 agents)

Cette cellule assure la promotion de l'URE (Utilisation Rationnelle de l'Energie) et des énergies renouvelables. Elle donne des conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffuse des renseignements relatifs aux aides énergétiques.

3. **Articles du budget 2012 attachés spécifiquement au service**

Article	Intitulé	Budget page
DO 766/122-48	Expertises environnementales	108
DO 766/124AE-02	Actions environnement	108
DO 766/124EV-48	Actions environnement (subsidés)	108
DO 766/332HM-01	Contrat Rivière Haute Meuse	116
DO 766/332FN-02	Subside Festival Film Nature	106
DO 766/332PW-01	Cotisation PhytEau Wal	116
DO 875/124AN-02	Lutte contre animaux et plantes nuisibles	138
DO 876/124-48	Assistance technique DCV	138
DO 879/331EN-01	Primes environnementales ménages	144

Article	Intitulé	Budget page
DO 879/435GE-01	Fonctionnement guichet de l'énergie	144
DE 766/725-60	Equipement et maintenance parcs et jardins	13
RO 766/161-48	Recettes diverses (rembt dégâts – vente de brochures)	97
RO 766/465S1-48	Subventions environnementales	99
RO 875/161-48	Produits divers – Affichage – Déchets	139
RO 879/465GE-01	Subvention Région Wallonne – Guichet de l'Energie	145

4. Rapport d'activités

4.1. Cellule secrétariat et information

- secrétariat de l'ensemble du service Eco-conseil
- gestion du téléphone vert
- investissement dans les différentes manifestations organisées par le DCV

4.2. Cellule éco-consommation

4.2.1. Améliorer la gestion des déchets des ménages et poursuivre les opérations menées en matière de gestion intégrée des déchets

- poursuite de la mise en œuvre du système du sac-poubelle réglementaire payant et du service de livraison des sacs payants réglementaires aux petits commerces distributeurs
- mise à disposition d'un quota de rouleaux de sacs-poubelles réglementaires ou de sacs-poubelles communaux à divers publics-cibles tels que les gardiennes d'enfants à domicile encadrées SONEFA et les gardiennes d'enfants à domicile conventionnées ONE exerçant leur activité sur le territoire de la Ville, la zone de Police, le CPAS, les logements sociaux.
- mise à disposition gratuite de sacs bleus PMC aux écoles
- organisation d'une soirée d'information sur les langes lavables
- suivi des activités de l'asbl Guides Composteurs de Namur, le secrétariat étant assuré par le service Eco-conseil.
 - participation des guides composteurs à différentes manifestations : Journée «portes ouvertes» du service Espaces verts, Marché aux anciennes variétés (octobre), Journée de l'arbre (novembre)...
 - organisation de 8 ateliers pratiques sur le site du service Espaces verts par les guides composteurs (54 participants) et 1 atelier pratique sur le lombricompostage avec la mise à disposition de lombricompostières (20 participants)
 - suivi des sites communaux de compostage : Pépinière communale - service des Espaces verts, à Vedrin - Homes La Cloisière, Les Chardonnerets et St-Joseph du CPAS – écoles communales de Belgrade Boverie, Jambes Froidebise, Salzinnes (rue de la Colline) – écoles non communales : Ste-Marie (Flawinne), St-Aubain (Salzinnes), Ste-Marie (Dave), St-Berthuin (Malonne), Clair-Val (Suarlée)
 - Poursuite du système de location/vente
 - acquisition de 100 compostières et de 25 lombricompostières (Collège communal du 20 mars)
 - vente de compostières : 96 compostières mises à disposition

- édition et diffusion en 10.000 exemplaires de l'agenda de l'éco-consommation 2013 sur le thème « Mon ménage ... sans gaspillage ».
- suivi des missions confiées au BEP Environnement dans le cadre des différentes conventions liant la Ville au BEP Environnement : collectes en porte-à-porte, gestion des points d'apport volontaire, gestion des parcs à conteneurs...

4.2.2. Développer des actions de promotion des filières de recyclage

- sensibilisation des services communaux au tri-recyclage de leurs déchets et au choix de la meilleure filière de valorisation ou de traitement
- organisation d'animations didactiques au centre de valorisation des déchets encombrants (Ressourcerie Namuroise) : groupes scolaires et groupes constitués d'adultes
- organisation de 4 dimanches de l'éco-consommation et de la récup' sur les thèmes de l'environnement au jardin en mai, du mobilier en septembre, des jeux de société en novembre et des fêtes de fin d'années en décembre
- mise en ligne sur le site internet de la Ville du calendrier de collecte des déchets ménagers accompagné de conseils pratiques sur le tri-recyclage des déchets
- insertion dans chaque autorisation de manifestations sportives, culturelles ou festives d'obligations en matière de gestion et de traitement des déchets
- réalisation annuelle de plusieurs campagnes d'actions concrètes de sensibilisation à la prévention des déchets
- poursuite de la diffusion de la brochure « Ensemble réduisons nos déchets comprenant de nombreux trucs et astuces en matière d'éco-consommation »
- collaboration à la semaine de la collecte textile Solid'R du 17 au 25 novembre : présentation par Ressources asbl d'une exposition de cabines à vêtements rue de Fer et dans le hall de la Maison des citoyens

4.2.3. Favoriser l'éco-consommation et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (U.R.E.)

- gestion et suivi du guichet de l'énergie subventionné par le SPW
- conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffusion des renseignements relatifs aux aides énergétiques via le guichet de l'énergie
- organisation en collaboration avec l'asbl Empreintes d'animations « URE » dans les écoles de l'entité
- soutien des activités du CPAS relatives à l'URE par la mise à disposition du matériel didactique réalisé par le service Environnement
- annuellement, réalisation de plusieurs campagnes d'actions concrètes de sensibilisation à l'éco-consommation dans le cadre de l'AGW du 17 juillet 2008. Le programme 2012 a comporté notamment les actions suivantes :
 - mise à disposition d'un numéro vert
 - suivi des activités de l'asbl guides composteurs, organisation de formation au compostage et au lombricompostage, promotion de la gestion différenciée
 - réalisation d'une brochure « Bricolages récup' ». Edition en 3.000 exemplaires à destination des enseignants des cycles maternelle et primaire présentant des fiches pratiques de bricolage à partir de matériaux issus de la récup'
 - réalisation d'une brochure « La récup' dans tous ses états ». Edition en 3.000 exemplaires présentant des fiches techniques permettant la valorisation et le relookage d'objets du quotidien
 - participation à la semaine sans pesticide

- projet « Namur ´ capitale du réemploi » :
 - organisation de 19 ateliers récup´ sur divers thèmes : création d’accessoires de mode, de déco florale, de déco au jardin au départ de matériel récup´, relooking de meubles grâce à diverses techniques (patine, pochoir, relooking de la vaisselle...)
 - organisation de 4 dimanches de l’éco-consommation et de la récup´
 - organisation du salon RE´ UPère (préparation – salon ouvert en mars 2013)
- poursuite de l’octroi de primes à l’achat de langes lavables (26 primes octroyées) et participation à la Semaine internationale de la couche lavable. Organisation d’une soirée d’information sur les langes lavables
- organisation d’animations scolaires sur le gaspillage alimentaire et les achats fûtés avec diffusion de boîtes à collation et d’une brochure sur le gaspillage alimentaire
- prêt de gobelets réutilisables à diverses associations
- diffusion de 6.000 lavettes microfibres et de la brochure « Remue-ménages »
- organisation de 5 ateliers de fabrication de produits d’entretien plus respectueux de l’environnement
- édition d’un agenda de l’éco-consommation dédié aux conseils visant à utiliser des produits d’entretien plus respectueux de l’environnement
- diffusion de sacs réutilisables
- participation à une activité de sensibilisation des étudiants lors de la distribution du student welcome pack, par le biais de la présence d’un stand de sensibilisation et la diffusion de matériel didactique « éco-consommation » (kits surligneurs, blocs-notes en papier recyclé...).
- organisation de l’opération «Je jardine autrement» proposant aux citoyens d’adhérer à charte visant notamment à réduire l’usage des pesticides

4.2.4. Impliquer les services communaux en vue d’une consommation durable en interne à l’Administration

- acquisition par la Ville via son service Economat de papier labellisé FS´ et PEF´ pour l’administration.
- diffusion de conseils en éco-consommation via Intranet – fréquence mensuelle.
- participation aux séances d’information des nouveaux agents communaux, rédaction d’un document de synthèse sur les activités du service Eco-conseil publié dans le livret d’information distribué à ces séances.
- participation au projet-pilote «Appétit´ hamps» mené par Inter-Environnement Wallonie dont l’objectif est de stimuler l’offre et la demande en termes d’alimentation durable et notamment auprès des collectivités.

4.2.5. Servir de relais pour l’information des consommateurs et induire des changements de comportement

- participation à la semaine sans pesticide du 20 au 30 mars et dans ce cadre :
 - organisation d’une conférence « la gestion différenciée et des jardins de la Ville de Namur »
 - organisation d’ateliers récup´ pour la réalisation de nichoirs à insectes et à oiseaux
 - organisation d’animations scolaires de découverte du monde des insectes et fabrication d’un nichoir à insectes

- promotion de l'utilisation de l'eau de pluie pour le jardinage : poursuite du système de location - vente de fûts à eau : 47 fûts mis à disposition
- octroi de primes à l'installation de citernes à eau de pluie – 11 primes octroyées
- octroi d'une prime à l'utilisation de langes lavables – 26 primes octroyées
- mise à jour régulière du site internet www.environnement-namur.be mettant en avant l'éco-consommation et la gestion raisonnée des déchets
- mise en valeur des produits locaux lors du Marché aux anciennes variétés

4.3. Cellule nature

4.3.1. Valoriser les actions en faveur de la nature menées par le milieu associatif

- relais des activités des associations naturalistes au travers des différents canaux communaux de communication (Newsletter du site www.nature-namur.be, Namur Magazine)
- mise en valeur de diverses associations dans le cadre de la Quinzaine de la Nature à Namur
- en collaboration avec NATAGORA, aide à l'organisation de diverses actions de sensibilisation à la Nature (« Devine qui ? » dans le parc de La Plante, Journée Mares à la Poudrière, Nuit Européenne de la Chauve-souris à la Citadelle, ...)
- collaboration avec les cercles horticoles et l'asbl guides composteurs pour la distribution de plants dans le cadre de la journée de l'arbre
- mise à disposition de locaux communaux pour des réunions d'associations naturalistes: Ferme du CPAS à Temploux pour l'école d'apiculture de Namur ; service Espaces verts à Vedrin pour les guides composteurs de Namur, le comité local du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse
- mise à disposition de sites pour l'installation de ruchers : verger didactique de Temploux, site du Chant choral, avenue Jean I^{er}, à Namur, Ferme du CPAS à Temploux
- appui logistique du service des Espaces verts à divers projets développés par des associations, écoles... (jardins partagés, aménagements d'espaces naturels...)
- soutien au salon Valériane via la mise à disposition de canaux communaux pour la communication (envoi de flyers, réalisation d'une actu sur le site nature...)
- conclusion d'une convention de gestion participative avec le Comité de quartier de Salzennes-Ecoles, à Namur, mettant à sa disposition quatre bacs de plantation et quatre espaces pour y installer des potagers, place de Berck sur Mer, en septembre
- conclusion d'une convention de gestion participative avec le Comité Rhizome, à Saint-Marc, mettant à sa disposition quatre espaces pour y planter des petits fruitiers, en novembre
- collaboration avec le collectif composé de la Régionale Natagora « Cœur de Wallonie » et d'une classe de l'école fondamentale de Saint-Joseph, à Malonne, dans le cadre de l'appel à projet « Chemins au Naturel ». Dépôt de candidature dans le cadre de cet appel à projets (collège communal du 31 juillet). Réalisation sur le terrain et inauguration en 2013

4.3.2. Développer les actions de sensibilisation et d'éducation

- réalisation des aménagements prévus dans le cadre de l'appel à projets BiodiBap 2011 : aménagement d'une mare et d'un refuge pour la faune indigène à la nouvelle pépinière de Temploux
- introduction en octobre d'un projet dans le cadre de l'appel à projets BiodiBap 2012 visant à aménager les abords du centre culturel de Géronsart - rue du Trèfle, 2

à Jambes, dans un souci de préservation de la nature, visant grâce au recours à des plantes indigènes mellifères, l'accueil de la faune locale

- réalisation d'une campagne d'actions de lutte contre les plantes invasives. Dans ce cadre :
 - = participation du technicien de référence à une séance d'information
 - information systématique des propriétaires lors de la découverte d'un foyer de Berces du Caucase et avertissement systématiquement du SPW de tout foyer détecté
 - détection de trois nouveaux foyers de berces du Caucase
 - quatre prestations de recépage de berces sur le domaine communal
 - délivrance de conseils de gestion à deux propriétaires privés qui ont souhaité gérer eux-mêmes les prestations de recépage.
 - arrachage de deux foyers de *Prunus serotina* sur le domaine communal (arboretum des Ramiers à Bouge-Vedrin et arboretum de Géronsart, à Jambes)
 - expérience de plantation de *Salix alba* et de *Cornus sanguinea* afin d'étouffer les renouées du Japon, le long du Ravel, à Cognelée.
- participation à la Semaine sans Pesticides, en mars
- organisation de la journée «portes ouvertes» du service Espaces verts
- organisation d'une activité d'échange gratuit des surplus de production d'amateurs de plantes dans le cadre du Verdure Troc
- organisation de stages d'initiation aux teintures végétales
- édition de 6 Newsletters Nature par an
- gestion régulière du portail nature «www.nature-namur.be» en véritable « journal en ligne » de la nature à Namur
- organisation du 06 au 21 octobre de la Quinzaine de la Nature, comprenant notamment les activités suivantes :
 - l'organisation d'une exposition : «La nature insolite : un autre regard sur la Nature», à l'espace Beffroi
 - édition et vente d'un timbre et d'un souvenir philatélique sur le thème du Bruant des Roseaux, illustré par l'artiste-peintre André Buzin
 - organisation d'un bureau de poste temporaire permettant une oblitération personnalisée
 - collaboration à l'exposition des lauréats du concours photos AVES, à l'espace Beffroi
 - collaboration à l'exposition «Les arbres remarquables en Province de Namur, un patrimoine toujours verts», à la salle des Mariages, route Merveilleuse, avec organisation de visite au sein de l'arboretum de la Citadelle
 - collaboration à l'exposition de minéraux et de fossiles : «Nam'Minéral» sur "Les minéraux dérivés du zinc", à Namur Expo
 - réalisation d'animations scolaires dans le cadre du projet Maya et à la découverte de la Zone Humide d'Intérêt Biologique de la Poudrière, à Jambes
 - organisation de balades familiales à la découverte de cette ZHIB
 - collaboration à l'expo Photos et d'Art Animalier AVES, en divers lieux du centre urbain ancien
 - organisation du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles, le samedi 13 octobre

- organisation d'une promenade poétique aux flambeaux dans le centre ville, sur le thème de la nature et de la faune de la nuit, d'une promenade ornithologique au départ du parc Astrid, d'une activité d'initiation à la pêche au coup, d'une balade «Alpinisme et conservation de la nature», d'une journée de découverte de la Gelbressée
- édition d'une brochure intitulée «Sécher et utiliser les produits du jardin» dans le cadre du Marché Horticole
- distribution de plus de 4.600 plants forestiers (20 essences) dans le cadre de la Journée de l'arbre via quatre points de distribution (Ferme du CPAS à Temploux, Etang Sous la Ville, à Temploux, salle Ste Jeanne d'Arc, à La Plante et Ravik Boutik à Namur)
- participation active à la Nuit Européenne des chauves-souris à la Citadelle en collaboration avec AVES-NATAGORA (animation d'un stand didactique à Terra Nova le 25 août).

4.3.3. Développer un véritable éco-tourisme

- réimpression et mise à jour des feuillets de présentation et des folders spécifiques aux quatre jardins à thèmes
- organisation de formations pour le guidage dans les jardins à thèmes à destination des guides touristiques du Namurois et des guides de l'Office du tourisme
- organisation d'animations dans les jardins thématiques existants
- poursuite de la diffusion du catalogue « Quand Namur révèle sa vraie nature » présentant les atouts éco-touristiques de la Ville de Namur.
- diffusion d'un folder de présentation des jardins à thèmes et des activités développées aux syndicats d'initiative et aux offices du tourisme de la Région Wallonie-Bruxelles et lors des salons fréquentés par l'Office du tourisme.
- finalisation de l'aménagement du «Jardin Jean Chalon» ou jardin des Symboles, au sein du Parc Louise-Marie, à Namur, visant à présenter le végétal sous l'angle de la symbolique, des mythes et légendes qui y sont liés. Edition d'une brochure de présentation du Jardin, en juin
- mise à jour régulière de la rubrique spécifique «Jardins à thèmes» sur le site internet www.nature-namur.be afin d'informer les Namurois et les touristes de ces initiatives

4.3.4. Soutenir les actions menées dans le cadre du PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

- finalisation des aménagements sur le site de la Zone humide de la Poudrière
 - édition d'une brochure de présentation en juillet
 - inauguration le 10 août
- suivi des inventaires des propriétés communales boisées soumises et non soumises au régime forestier et des espaces semi-naturels du domaine communal. La Ville de Namur est propriétaire de 319 hectares 95 de bois soumis au régime forestier, de 46 hectares 98 de bois non soumis et de 35 hectares 64 d'espaces semi-naturels
- suivi de la convention «Fauchage tardif des bords de routes»
- suivi des aménagements en faveur des batraciens lors de la période de migration sur les sites de Dave (route de Naninne) et Lives-sur-Meuse (route de Loyers) de février à avril
- suivi régulier des aménagements didactiques au verger de Temploux (entretien de l'espace, tailles de formation...)
- entretien régulier du site du volcan du Piroy à Malonne

- suivi du plan de gestion des carrières d'Asty-Moulin et poursuite des travaux de sécurisation
- mise en œuvre de la convention de mise à disposition de l'étang sous la Ville à Naninne à la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse
- suivi et réalisation des actions prévues dans le cadre du plan stratégique de développement de la nature dans le périmètre de la Citadelle et notamment du projet d'implantation de ruches ~~et de vignes~~ à la Citadelle et de la réalisation d'un plan d'aménagements à réaliser en faveur des chauves-souris. Conclusion avec le SPW-DNF de la convention « csis 158 - Convention établie en vue d'ériger en cavités souterraines d'intérêt scientifique deux cavités souterraines de la Citadelle de Namur : la Casemate du Tennis club et la Galerie majeure descendant le long du Grand Fossé » (Conseil communal du 26 mars)
- suivi et prises de contact avec les propriétaires dans le cadre du travail de définition des limites administratives des 33 sites d'intérêt biologique non publics en vue d'établir des collaborations avec les propriétaires privés
- dans le cadre de l'adhésion à la charte d'engagement «Commune Maya» :
 - présence d'apiculteurs à la journée «portes ouvertes» du service Espaces verts et au marché aux anciennes variétés
 - exposition - démonstration par un apiculteur lors de la Ferme en Ville, en septembre
 - réalisation d'animations pédagogiques en classe, en octobre
 - présence de stands de sensibilisation et distribution d'essences mellifères lors de la journée de l'arbre
 - réalisation d'une animation intergénérationnelle sur l'apiculture au jardin des petits fruits
 - plantation d'essences mellifères sur divers sites communaux, notamment dans le cadre de la subvention plan Maya 2011, au Batys de Soye, à Temploux (pépinière communale) avec semis complémentaire d'un pré fleuri
 - établissement d'un projet de plantation d'un alignement de Tilia cordata, rue Woitrin, à Namur et d'un projet de semis d'un second pré fleuri au Batys de Soye, à Temploux, dans le cadre de la subvention Plan Maya 2012 (réalisation en 2013)
 - Conclusion de conventions autorisant l'Ecole Namuroise d'Apiculture :
 - à installer des ruches et à occuper un local pour ses cours et réunions, sur le site de la Ferme du CPAS, à Temploux, en février
 - à installer des ruches sur le site du Chant choral, avenue Jean I^{er}, en mars
 - Conclusion de conventions de mise à disposition de matériel apicole et de miellerie avec :
 - l'Institut des Sœurs de la Providence de Champion, en mars
 - l'IATA, en décembre

4.3.5. Développer la sensibilisation et l'information en matière de protection de l'environnement en zone rurale

- information des agriculteurs quant à la collecte gratuite des bâches et cordes sur les parcs à conteneurs
- suivi des dossiers et organisation du secrétariat de la Commission de constat des dégâts aux cultures: traitement de 2 dossiers

4.3.6. Valoriser les initiatives du monde agricole

- organisation de la Ferme en Ville sur la Place d'Armes en septembre (extension du nombre de jours réservés à cette animation)

- organisation du Marché aux Anciennes Variétés Horticoles, place d'Armes, en octobre

4.3.7. Participer à l'amélioration de la qualité de l'eau

- utilisation par les services, d'herbicides à moindre toxicité en application très localisée et recours au désherbage manuel dans les zones sensibles
- suivi des actions du Contrat de Rivière de la Haute-Meuse. Conclusion de la convention « Mise en place de panneaux de signalisation d'un cours d'eau au niveau des ponts sur le territoire de la Haute-Meuse » proposée par le Contrat de Rivière de la Haute-Meuse (Conseil communal du 25 juin)
- entretien régulier des étangs du Petit Ry à Jambes, du Piroy à Malonne et au sein des grands parcs communaux (Astrid à Jambes, Louise-Marie et parc des Sources à Namur)

4.3.8. Maintenir et développer la biodiversité en forêt tout en garantissant son rôle économique et sa vocation didactique et pédagogique

- suivi de la labellisation PEFC (label pour la gestion durable de la forêt) pour les forêts namuroises
- gestion des massifs boisés de la Citadelle : éclaircies en fonction des semis naturels
- gestion et entretien des bois et boqueteaux non soumis au régime forestier
- organisation des travaux hors devis DNF dans les bois communaux (intervention sur chablis, dégagement de sentiers forestiers...)
- organisation et suivi en collaboration avec la DNF des ventes de bois sur pieds (gré à gré ou ventes de coupes et futaies)
- suivi des coupes de futaies feuillues et résineuses
- organisation et suivi des ventes de bois dans les biens non soumis au régime forestier et des ventes de bois de chauffage communaux

4.3.9. Suivi de dossiers administratifs en relation avec l'environnement

- inventaire de terrain complet et mise à jour de la liste des arbres et haies remarquables implantés sur le territoire communal, réalisé en collaboration avec le service Espaces verts. Arrêt de cette liste par le Collège communal, le 14 février et communication de celle-ci au Directeur-Fonctionnaire délégué en février
- suivi des dossiers et organisation du secrétariat de la Commission de Constat des Dégâts aux Cultures dans: traitement de 2 dossiers
- remises d'avis « santé » dans le cadre des dossiers de demande de permis d'urbanisme introduits dans le cadre de l'implantation ou de la modification de stations de mobilphonie
- suivi des dossiers liés à l'élaboration du Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme
- en collaboration avec le service Espaces verts, remise d'avis sur les aménagements d'espaces verts proposés dans le cadre de nouveaux projets de lotissement
- suivi du dossier MAYA et mise en place de projets apicoles dans ce cadre
- octroi d'une autorisation de dérangement des sangliers sur le domaine communal au niveau du versant mosan et du plateau du parc du Champeau
- octroi d'une délégation de capture de sangliers sur deux sites communaux à la Citadelle de Namur (Collège du 20 novembre)

4.4. Guichet de l'énergie

- Promotion de l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et des énergies renouvelables.
- Conseils aux citoyens dans les domaines de l'énergie et diffusion des renseignements relatifs aux aides énergétiques.

